

## 7. Investissements financiers 2008

Les données financières ci-dessous sont extraites de la page 2 de la déclaration fiscale 2483 relative au financement de la formation professionnelle continue.

**Taux de participation financière :**

**4,62%**

**Dépense annuelle moyenne par salarié en formation :**

**2 380,98 €**

**Dépense annuelle moyenne par salarié :**

**1 529,98 €**

**Coût de l'heure de formation :**

**70,49€**

	2007	2008
	(en milliers d'euros)	
Montant des salaires versés	1 077 750	1 103 979
Montant des dépenses de formation	48 641	50 959
Taux de participation financière	4,51%	4,62%
Financement du 0,5% professionnalisation et DIF	5 370	6 001
Versements au titre du congé individuel de formation	2 144	2 401
Pourcentage des salaires affecté au plan de formation	3,82%	3,85%

En 2008, le taux de participation financière est de 4,62%.

En 2007, le taux de participation financière est de 4,30% dans le secteur de la banque et de 4,91% au sein de l'UCANSS.

En 2006, selon les données nationales du CEREQ, les dépenses consenties à la formation professionnelle continue ont représenté un taux de participation financière de 2,9% de leur masse salariale totale.